

TOURCOING - COMMUNE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DPAJI_2023_0026 avec 0 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 24/01/2023
Objet : Décision Occupation de Locaux au sein du 05 rue de l'Industrie par le COS

Nature : Arrêtés individuels

Matière : Commande Publique - Autres types de contrats

Date de télétransmission : 24/01/2023 Agent de transmission : AUTOMATE

Acte : DCPAJI_2023_0026 - D_cision Occupation de Locaux au sein du 05 rue de l_Industrie par par le COS.pdf

Annexes :

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE
DEPARTEMENT 059

Identifiant de l'acte : 059-215905993-20230124-DPAJI_2023_0026-AI

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 24/01/2023



Tourcoing

Hôtel de Ville

10 place Victor Hassebroucq
BP 80479
59208 Tourcoing Cedex
Tél. : 03 20 23 37 00
Fax : 03 20 23 37 99

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD
VILLE DE TOURCOING

SERVICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DU PATRIMOINE
DCPAJI_D2023_0026

**LOCAUX COMMUNAUX SIS 5 RUE DE
L'INDUSTRIE A TOURCOING**

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION
A TITRE PRECAIRE ET REVOCABLE
AU PROFIT DU COS DE TOURCOING**

Application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Nous, Maire de la Ville de Tourcoing,

Vu la délibération du Conseil Municipal n° 5 du 13 Septembre 2020 portant application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté de délégation de fonctions et de signature n° DCPAJI AR_2022_088 du 26 septembre 2022 autorisant Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER à signer les conventions ;

Considérant la démarche du Comité des Oeuvres Sociales (C.O.S) de la Ville de Tourcoing qui a souhaité bénéficier de locaux afin de développer ses activités ;

DECIDONS

ARTICLE 1 : De signer une nouvelle convention avec le Comité des Œuvres Sociales (C.O.S) de la Ville de Tourcoing, faisant élection de siège social au 5 rue de l'Industrie à Tourcoing, pour la mise à disposition, à titre gratuit, des locaux suivants :

- d'un bureau d'accueil d'une superficie de 19.40 m²
- d'un bureau administratif d'une superficie de 19.30 m²

sis dans la propriété communale au rez- de-chaussée du 5 rue de l'Industrie à Tourcoing.

Cette mise à disposition est consentie à compter de la signature par les deux parties jusqu'au 31 décembre 2025. Elle pourra être dénoncée par le C.O.S. sous réserve du respect d'un préavis de trois mois ou à première injonction de la Ville de TOURCOING, par lettre recommandée avec accusé de réception.

ARTICLE 2 : La présente décision sera transcrite sur le registre des décisions.

ARTICLE 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de TOURCOING dans le délai de deux mois à compter de la date de sa publication.

Un recours contentieux peut être formé devant le Tribunal Administratif de LILLE, 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire, CS 62039, 59014 LILLE CEDEX, dans le délai de deux mois à compter de la réponse de l'administration au recours administratif ou à compter de la publication de la dite décision.

Le Tribunal peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr. »

ARTICLE 4 : Conformément aux deux derniers alinéas de l'article L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, il sera rendu compte de cette décision à la prochaine réunion du Conseil Municipal.

ARTICLE 5 : Ampliation de la présente décision sera transmise à la préfecture du Nord pour contrôle de légalité, aux services de la Ville de Tourcoing pour application, à la trésorière pour information.

Fait à TOURCOING, en l'Hôtel de Ville, le

24 JAN. 2023



Pour le Maire,
Jean-Marie Vuylsteker
Premier Adjoint Délégué aux Affaires
Juridiques

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Vuylsteker", is written over the printed name of the official.

Accusé Réception en Préfecture le :

24 JAN. 2023

Publié sur le site de la Ville le :

24 JAN. 2023